Décision 18-DCC-40 du 21 mars 2018

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Orange Service Automobile SAS et Vauclusienne d'automobiles SAS par la sociétéGrands Garages du Pas-de-Calais SAS

Posted on: 06 avril 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté Grands Garages du Pas-de-Calais (GGP)
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Stés OSA et SOVA

Lire

Le texte intégral
34.24 Ko